

COMMENT BIEN PRÉPARER MON DÉPART

RÉSIDENCES POUR JEUNES

Que dois-je nettoyer ?

- > Les équipements sanitaires et faïences : WC, lavabo, douche, rideau de douche, kitchenette (évier, plaques de cuisson et rangements)
- > Les vitres (intérieur/extérieur)
- > Les menuiseries intérieures (plinthes, portes, placards, etc...)
- > Les volets, les stores ou les rideaux
- > Les sols et les murs
- > Les prises, les interrupteurs, les tuyauteries et les canalisations
- > Les locaux annexes (cave, cellier, garage, etc...)
- > Dépoussiérer les radiateurs ou les convecteurs, les grilles d'entrée d'air et les bouches de VMC
- > La housse du clic-clac et/ou l'alèse du couchage
- > Le mobilier
- > Le réfrigérateur (dégivrer et nettoyer entièrement)
- > le balcon ou la terrasse

Que dois-je remettre en état (*) ?

- > Les murs, les plafonds, les sols, les boiseries (selon le règlement d'habitation)
- > Reboucher les trous
- > Faire les réparations locatives (**)
- > Remettre les douilles électriques après avoir retiré vos lustres et appliques et les équiper d'ampoules (basse consommation si fournies à l'entrée dans le logement)

Que dois-je restituer ?

- > Les clés, les badges, les télécommandes
- > Le logement et les locaux annexes entièrement vidés

Et je dois penser à ...

- > Retirer mes objets personnels des locaux communs (vélos, poussette, etc...)
- > Déposer mes encombrants à la déchetterie
- > Protéger les ascenseurs lors de mon déménagement
- > Retirer mon nom de la boîte aux lettres le jour de mon départ et la vider

(*) la remise en état doit être faite dans les règles de l'art

(**) consulter sur <http://locataire.espacil.com>, rubrique « qui entretient quoi ? »